



SYNDICAT de l'ENCADREMENT de la JEUNESSE et des SPORTS

UNSA-éducation

COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (CCP)

DES DIRECTEURS ET DIRECTEURS ADJOINTS D'ETABLISSEMENT

DU 31 JUILLET 2013 - 9h30 / 11h

DRH DES MINISTERES SOCIAUX - PARIS

COMPTE RENDU

Siègent :

pour l'administration : Thierry MOSIMANN (DS), Philippe SANSON (DRH par intérim), Alaric MALVES (nouveau chef de bureau – DSA2), Dominique DEIBER (chef de bureau – DRH1C), Jacky AVRIL (adjoint chef de bureau DSA2) et Marie-Line AVINEL (DRH1C) ;

pour les représentants des personnels (RP) :

Directeurs : Jean-Jacques JANNIERE (SGEN-CFDT), Gérard BAUDRY (SEJS/UNSA-éducation) ;

Directeurs adjoints : Pierre-Yves GAZZERI (SNAPS/UNSA-éducation - titulaire), Bruno GENARD (SEJS/UNSA-éducation - suppléant).

Selon la tradition de l'alternance entre syndicats, Jean-Jacques JANNIERE est désigné secrétaire adjoint de séance pour la CCP des directeurs, Pierre-Yves GAZZIERI pour celle des adjoints. Le directeur des sports présente ensuite Alaric MALVES, qui vient de prendre ses fonctions de chef du bureau de la tutelle et qui exerçait auparavant à la direction générale des collectivités locales (ministère de l'intérieur).

Point n° 1 : procès- verbaux des dernières CCP en date du 5 juin 2013

Aucune remarque, ils sont adoptés à l'unanimité.

Point n° 2 : mouvement complémentaire des directeurs

Les RP ont demandé en préalable à l'administration des explications sur la non nomination de Jean-Marc LAPIERRE au CREPS du Centre, contrairement à l'annonce faite à la précédente CCP. Selon le directeur des sports, une maladresse aurait été commise auprès des élus du conseil régional, alors que le travail d'approche politique restait à faire. L'intéressé est sur le point de trouver une affectation

qui lui donnera pleinement satisfaction (*cf. point n° 4*). Les RP soulignent la nécessité de consulter avant CCP, l'information circulant forcément ensuite. Avec la décentralisation en projet, la procédure pourrait selon le directeur des sports ressembler à celle des CHU, avec une vérification auprès des élus qu'il n'y a pas d'incompatibilité particulière, le ministère demeurant autorité de nomination.

Poste de Directeur du CREPS du Centre :

3 candidatures internes et 6 autres, soit un total de 9, ce qui est supérieur au nombre habituel en DD.

Proposition de l'administration : Eric LEPAGNOT

Les RP se prononcent par un **avis favorable** unanime.

Il y avait d'autres très bonnes candidatures (Gérard TOUCHET est cité). Le directeur des sports maintient le principe de la mobilité, principe qui ne doit souffrir d'exception que très rarement.

Point n° 3 : mouvement complémentaire des directeurs adjoints

Poste de Directeur Adjoint du CREPS de Bordeaux :

7 candidatures

Proposition de l'administration : Thierry D'ANGELO

Les RP se prononcent par une **abstention** après débat, la candidature d'Yves RECHOU semblant prioritaire, mais l'administration trouve sa mobilité insuffisante.

Les RP insistent sur la nécessité d'une prise de fonction rapide, et l'administration s'engage à examiner avec l'intéressé les conditions d'un rapatriement aussi prompt que possible.

Poste de Directeur Adjoint du CREPS de Vichy :

4 candidatures initialement, mais Gilles NEDELEC vient d'être nommé DDCSPP Adjoint de l'Allier et a donc retiré sa candidature.

Proposition de l'administration : Frantz HAUW

Les RP se prononcent par un **avis favorable**. Ils soulignent là aussi l'accord avec le chef d'établissement et l'urgence de la prise de fonction.

Poste de Directeur Adjoint de l'ENSM, responsable du CNSNMN à Prémanon :

7 candidatures

Proposition de l'administration : ajourner, reporter sa décision.

Une nomination sur Chamonix à l'ENSA étant également à venir, l'administration a besoin d'échanger à nouveau avec le directeur général avant de choisir entre les 2 candidats prioritaires. Il n'y a pas de nouvel appel à candidatures pour Prémanon, et une date de CCP sera rapidement programmée.

Point n° 4 : informations de l'administration

- Poste de Directeur Adjoint de l'IFCE : 7 candidatures, dont 3 extérieures au secteur Jeunesse et Sports. Parmi les candidatures Jeunesse et Sports, Marc LEMERCIER vient d'être prolongé en Guyane et Patrice BEHAGUE serait prioritaire mais limité dans ses souhaits géographiques. C'est Jean-Marc LAPIERRE qui est choisi en accord avec le directeur général de l'établissement, pour une nomination au 1^{er} septembre.
- Enfin concernant le statut des directeurs et adjoints, les propositions revues adressées au guichet unique de la Fonction publique ont été communiquées aux RP. Il semble qu'il y ait une difficulté pour aboutir comme souhaité en 2013, la Fonction Publique désirant un délai de quatre mois pour répondre sur ce dossier (alors qu'il ne s'agit que de modifications et que deux mois suffiraient plus vraisemblablement). Une RIME (réunion interministérielle) sera proposée au Cabinet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00.

*Relevé établi à partir des notes prises en séance
par Gérard BAUDRY et Bruno GENARD*